

COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil douze, le dix-sept décembre à 20h00, les membres du conseil municipal, dûment convoqués le douze décembre deux mil douze, se sont réunis sous la Présidence de Michel HARDOUIN, Premier Adjoint en raison de l'empêchement de Madame le Maire.

**1- Rond-point à proximité du lotissement communal « Le Belvend » - Avenant pour travaux supplémentaires.**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le devis pour travaux supplémentaires de l'entreprise LEMEE TP d'un montant de 3 237,50 € HT, soit 3 872,05 € TTC ; ils consistent en la fourniture complémentaire de grave bitume sur les axes desservant le rond-point.

**2- Lotissement communal « Le Belvend » - Éclairage public - Syndicat Départemental d'Énergie 35 - Signature de la convention de mandat.**

Le conseil municipal, par 9 voix pour et 3 abstentions :

- APPROUVE l'étude détaillée du Syndicat Départemental d'Énergie 35 pour un montant à la charge de la commune de 21 924,00 €. La solution envisagée dans cette nouvelle étude sera à led permettant une longévité plus importante de la lampe, mais aussi de réduire les charges de fonctionnement induites et d'obtenir un éclairage plus précis occasionnant moins de gêne pour les riverains. De plus, les deux bornes éclairantes situées sur le parking des futurs commerces ont été transformées en candélabres pour un meilleur éclairage dans le cadre de l'accessibilité.

**3- Logements locatifs du « 37, Rue des Tourailles » - Sinistre – Travaux de réhabilitation - Choix du maître d'oeuvre.**

Suite à un incendie qui s'est déclaré dans un appartement du rez-de-chaussée du « 37, Rue des Tourailles » dans la nuit du 14 au 15 novembre dernier, le conseil municipal, par 9 voix pour et 3 voix contre :

- APPROUVE le principe de restructuration des locatifs sis « 37, Rue des Tourailles » par le bureau d'études de Monsieur Jean-Paul CHAUVEL de DOMAGNE au taux de rémunération 8 % du montant des travaux.